

MARIE-ANNE ROISEUX QUITTE LA CSD

Par JACQUELINE DE BRUYCKER

Avocate au service des lois sociales depuis 1999, Marie-Anne Roiseux a quitté le 23 février 2009 la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) pour assumer de nouvelles responsabilités comme commissaire à la Commission des lésions professionnelles (CLP).

« Les dix années que j'ai passées à la CSD ont été les plus belles de ma vie professionnelle, et ce n'est qu'après mûre réflexion, que j'ai finalement décidé de saisir l'occasion qui se présentait de découvrir une autre facette du droit administratif touchant les lésions professionnelles », explique-t-elle.

Sa plus grande ambition comme commissaire sera d'appliquer de façon libérale la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles ainsi que la Loi sur la santé et la sécurité du travail et de rendre des décisions qui soient respectueuses des objectifs premiers visés par ces deux législations, soit, d'une part, la réparation des lésions professionnelles et des conséquences qu'elles entraînent et, d'autre part, la protection des travailleuses et des travailleurs par l'élimination des dangers menaçant leur santé, leur sécurité, leur intégrité physique.

Avocate depuis plus d'une vingtaine d'années, Marie-Anne Roiseux a fait ses premiers pas en pratique privée et déjà à cette époque, elle s'intéressait tout particulièrement à la dimension sociale des lois, à leur impact sur les gens. Une grande partie de ses activités professionnelles consistait à représenter des personnes non syndiquées et des bénéficiaires de l'aide sociale.

« J'ai toujours cru à la force, au pouvoir d'action des syndicats pour changer le cours des choses que ce soit au niveau des milieux de travail ou de l'ensemble de la société. J'avais le goût de travailler pour une organisation syndicale, aussi, quand l'opportunité s'est présentée, je n'ai pas hésité une seule seconde », poursuit-elle.

À la CSD, Marie-Anne Roiseux a rencontré, côtoyé des gens dont la vision des choses, du monde rejoignait la sienne, qui adhéraient aux mêmes principes, aux mêmes valeurs qu'elle. « J'ai découvert une organisation vraiment préoccupée d'apporter aux travailleuses et aux travailleurs tout le soutien et l'encadrement dont ils avaient besoin. Joindre les rangs d'une telle équipe a été pour moi un réel privilège. J'ai aimé travailler avec les syndicats affiliés, défendre les travailleuses et



les travailleurs, cela a été pour moi une source de valorisation », souligne-t-elle.

Au point de vue humain, elle ajoute que les dix années passées à la CSD ont été pour elle source d'enrichissement. « Les relations étroites avec les secrétaires des différents bureaux de la CSD, les échanges que j'ai eus avec mes collègues sur les grandes questions de la société vont terriblement me manquer, mais tout ce que la CSD m'a apporté, je saurai m'en servir pour relever les nouveaux défis qui m'attendent », conclut-elle non sans émotion.



PORTAIL D'APPRENTISSAGE ET DE COMPÉTENCES

Depuis le mois de juin 2008, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) en collaboration avec le Conseil des ressources humaines de l'industrie du textile (CRHIT) offre à ses membres, via son site Web, toute une gamme de programmes d'apprentissage dans des domaines tels les compétences en fabrication, les compétences techniques, les compétences essentielles et le perfectionnement personnel.

Des centaines de membres de la CSD et leurs familles ont un accès gratuit à nombre de programmes sur l'Internet. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec desyj@cscd.qc.ca.

